

4 et 5 septembre 2021 Moirans en Montagne (39)
Championnat de France de TRIAL VINTAGE. Manche AFATA

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Contact : Christian BARBE – Email : titan.barbe@wanadoo.fr Web = mc-risoux.fr

CATEGORIE (Mentions obligatoires)

☐ INTER ROUGE-S3+	☐ NATIONAL BLEU - S3	☐ REGIONAL Vert - S4+	☐ PROMOTION Jaune - S4
☐ Pré 65	☐ Pré 80	☐ Post 80	☐ Mono Amortisseur

PILOTE (Mentions obligatoires)

NOM (Name) : PRENOM (Christian name) :

DATE DE NAISSANCE (Birthday) :

ADRESSE (Address) :

CODE POSTAL : VILLE (Town) : PAYS (Country) :

E-MAIL :

TELEPHONE (Phone number) : CLUB :

N° LICENCE (Sport licence) ☐ NTR ☐ NCO ☐ FIM ☐ MAT ☐ Autre :

Licence à la journée : Téléchargez et complétez le formulaire correspondant sur <http://www.ffmoto.org/journee-licence#upform>.

PERMIS DE CONDUIRE (A/A1/A2/B) ☐ Numéro :

MOTO

MARQUE : CYLINDREE : cm³ - IMMATRICULATION :

Date du Modèle : Date de 1^{ère} mise en circulation :

ASSURANCE

COMPAGNIE : N° POLICE :

PAIEMENT

DROITS D'ENGAGEMENT PILOTE : ☐ 85€ pour 2 jours ou ☐ 45€ pour 1 jour (hors classement)

Règlement par chèque à l'ordre du **Moto Club du RISOUX**
Chez **Christian BARBE , 81 Clos Jean, 39400 BELLEFONTAINE** ☐

2 jours à 85€ : ☐
Samedi 45€ : ☐ Dimanche 45€ : ☐

Règlement par CB sur mc-risoux.fr ☐

Les pilotes non licenciés FFM devront prendre une licence 1 Manifestation à 65€ via intranet FFM

30 € seront retenus pour désistement jusqu'au 23 Aout 2021, pas de remboursement au-delà.

Je demande l'engagement à l'épreuve désignée en en-tête et déclare exacts les renseignements portés ci-dessus, j'ai lu le règlement particulier de l'épreuve et déclare m'y conformer de même qu'aux règles générales du code sportif de la F.F.M. et de la F.I.M..

Merci d'indiquer vos souhaits (horaire de départ, pilotes avec qui vous voulez courir) :

«Signature précédée de la mention Lu et approuvé ».

Attention : tout bulletin non accompagné des droits d'engagement ne sera pas confirmé et ne sera pris en considération que dans la mesure où des places resteront disponibles. Les horaires de départ définitifs seront déterminés la veille de la compétition et communiqués aux concurrents lors du contrôle administratif.

Cadre réservé à l'organisation